

COMMUNIQUE DE LA PREFECTURE DU NORD

DATE : 26/03/2025

HEURE : 11h53

EXPEDITEUR : Direction des Sécurités – 12/14 rue Jean Sans Peur – 59039 LILLE
CEDEX Tél. 03 20 30 59 59
REDACTEUR : Astreinte Sécurité Civile

FIN DE L'EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE AUX PARTICULES PM10

Références :

Arrêté Interdépartemental du 05/07/2017 relatif à la procédure d'information et d'alerte du public en cas de pointe de pollution atmosphérique en région Hauts-de-France

Arrêté interministériel du 07/04/16 modifié relatif au déclenchement des procédures préfectorales en, cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant.

Destinataires :

Maires du département, sous-préfectures d'arrondissement, autorités opérationnelles

Evolution de la situation :

La concentration en particules en suspension est repassée sous le seuil du niveau d'information et recommandation le 26/03/25

Pour plus de renseignements :

- ATMO Hauts-de-France : www.atmo-hdf.fr

- Centre anti-poison et de toxicovigilance de Lille au **0800 59 59 59**.